

Direction des voies navigables

Service valorisation touristique et développement durable

Personne chargée du dossier : Elise LEROUX

Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial

Tél. : 02 99 84 47 70

Courriel : vn-usagers@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances

N° : AC 2021-06-14

Rennes, le 14/06/2021

Objet : Fermeture chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 13 septembre 2019 portant délégation de signature à la cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;

Considérant que des travaux de dragage, du bief la Charronnerie au bief le Chatelier, doivent être réalisés du 15/06/2021 au 16/07/2021 ;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, du pont de la Guénaudière à l'écluse du Chatelier est interdit à tous les usagers. Les fermetures ne se feront qu'un bief à la fois selon l'avancée des travaux.

Du 15/06/2021 au 16/07/2021

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise I-Marine ainsi qu'une déviation sur la rive opposée.

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise aux communes de Hédé-Bazouges, de Tinténiac, Québriac, La Chapelle-aux-Filtzméens, Pleugeuneuc, Saint-Domineuc, Trévérien, Evran, Saint Judoce, Calorguen, Lanvallay, Taden, Saint-Samson-Sur-Rance et La Vicomté-Sur-Rance.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et
développement durable

Signé par : VERONIQUE VERON
Date : 14/06/2021
Qualité : DVN - SEVAD
Responsable 

Véronique VÉRON